



القرض الشعبي الجزائري
ⵏⵓⵎⵓⵏⵉⵔ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵔ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵔ
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

Rapport Semestriel -Juin 2026-

Juin 2026

1- Informations aux actionnaires.....	3
2- Faits marquants et réalisations clés.....	3
3- Caractéristiques essentielles de l'activité.....	5
4- Capital et actionnariat.....	6
5- Prises de participation et cessions.....	9
6- Description des principaux risques et des principales incertitudes.....	9
7- Performances financières.....	12
8- Changement de méthode d'élaboration et des présentations des états financiers.....	14
9- Partie relative aux franchissements de seuils.....	14
10- Partie relative aux opérations d'animation du titre.....	14

1- Informations aux actionnaires

Les actionnaires pourront consulter les documents juridiques relatifs à l'émetteur CPA (statuts, procès-verbaux d'assemblées générales, rapports des commissaires aux comptes, etc) en contactant la Cellule de la Relation Actionnaires du CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE – CPA – via :

- ✓ Email : cpa.actionnaires@cpa-bank.dz
- ✓ Téléphone : +213 (0) 23 50 32 66
- ✓ Adresse : 02, Boulevard Colonel Amirouche – Alger – Algérie

2- Faits marquants et réalisations clés

Afin de promouvoir son image de marque et d'asseoir une proximité avec son environnement, la Banque a marqué sa présence en se rapprochant plus de ses clients professionnels et particuliers à travers la participation de manière active à plusieurs événements et manifestations à caractères économique, social et culturel d'envergure nationale et internationale.

Cette présence active est en droite ligne des priorités et des actions stratégiques et initiatives citoyennes de la Banque au service des forces entrepreneuriales et créatives de la nation. Ces événements ont permis au grand public de mieux découvrir les différentes gammes de produits et services déjà commercialisés par la Banque et la vulgarisation des nouvelles offres destinées aussi bien à la clientèle commerciale que le segment des particuliers (lancement de la campagne de communication sur les nouveaux produits de financements destinés au secteur de l'Agriculture, la nouvelle carte Cpaye+, service de paiement sur internet par cartes internationales « CPAzonepay »,....).

Aussi, la Banque a participé à diverses foires d'expositions et salons spécialisés (12^{ième} Forum Afrique d'Investissement et du Commerce, foire internationale d'Alger, salon International du Tourisme et des Voyages « Sitev », ...) et s'est distinguée, entre autres, par sa contribution à des actions de sponsoring et de mécénat, en participant à plusieurs manifestations à caractère économique, scientifique et socio- culturel (salon du tourisme et des voyages, salon BATIMATEC , salon national des fromages et produits laitiers , ...).

La Banque a affirmé son rôle d'acteur stratégique en renforçant sa présence sur les réseaux sociaux. Ces actions contribuent au renforcement de l'image institutionnelle de la Banque, à la valorisation de ses offres et à l'amélioration continue de l'expérience client, à travers la création de contenu, la mise en place de la stratégie digitale, le lancement et gestion des campagnes publicitaires et la communication digitale institutionnelle.

Dans le même sillage, la Banque a procédé à la création sur le site web de la Banque (i) d'un Chatbot afin de faciliter l'accès à l'information et d'accompagner les visiteurs dans leurs recherches, ainsi que (ii) d'un outil « Analytics » permettant de suivre la fréquentation et l'utilisation du site web. Il permet notamment d'analyser le nombre de visiteurs, les pages les plus consultées et le parcours des utilisateurs, afin de mieux comprendre les besoins des visiteurs et d'optimiser continuellement le site web.

De plus, le 1^{er} semestre 2026 a été marqué par l'édition du premier numéro de la revue interne intitulée « CPACTU ». Ce nouveau support de communication interne par excellence, se veut être un trait d'union entre l'ensemble des collaborateurs et l'actualité de la Banque. Cette revue en plus du mot du Président Directeur Général, comporte différentes rubriques notamment les produits bancaires, les entretiens, les reportages, les

Success story et une rubrique dédiée à la pédagogie financière intitulée « 3labalek ». Cette publication est réalisée trimestriellement et éditée en langue nationale et française.

En 2026, la Banque a renforcé davantage sa présence sur le marché financier à travers (i) la participation à l'opération de souscription des Sukuks Souverains Ijara lancée par le Trésor Public en date du 27/01/2026 qui s'est soldée par le souscription de 12 753,4 millions DA, (ii) l'engagement des travaux relatifs au déploiement de la solution de passation des ordres de bourse par voie électronique (CPA-E-Moussahim) et (iii) la contribution à deux (02) opérations d'augmentation du capital et introduction en bourse lancées par Ayade SPA et CRAPC EXPERTISE SA.

Dans le cadre de ces perspectives de renforcement de son image et sa crédibilité, la Banque a signé en 2026 un partenariat avec (i) l'Agence Nationale de la Promotion et du Développement des Parcs Technologiques (ANPT) dont l'objet porte sur la détermination des modalités de sponsoring et de l'accompagnement de ANPT Incubation Program 2026 et (ii) le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR) portant couverture des crédits d'exploitation en faveur des PME.

Compte tenu de l'efficacité de sa stratégie commerciale, la Banque a poursuivi le développement de ses performances et de ses métiers. Ceci est illustré à travers les performances commerciales et financières appréciables enregistrées au 30/06/2026 qui témoignent, dans leur ensemble, de la bonne santé financière de la Banque, de la solidité de son modèle et confirment la résilience de ses activités.

Ces résultats restent soutenus par la stratégie commerciale mise en œuvre par la Banque, tournée vers la satisfaction et la consolidation de la relation clients, l'innovation en matière de produits et services et une présence renforcée sur le marché de l'intermédiation bancaire, à travers un engagement fiable en faveur du financement de l'économie, en accompagnant de manière proactive les porteurs de projets. Cette dynamique s'appuie sur une organisation efficiente et sur la mobilisation constante de ses équipes, dont l'expertise et l'engagement constituent des leviers essentiels au service de la performance durable et de l'ensemble des parties prenantes.

L'évolution des principaux indicateurs de gestion s'est nettement réaffirmée au 1^{er} semestre 2026 portée par la progression soutenue du Produit Net Bancaire (PNB). Celui-ci a enregistré une hausse de 14,5 milliards DA, passant de 33,8 milliards DA à fin juin 2025 à plus de 47,8 milliards DA au 30/06/2026, soit un taux de réalisation de l'objectif de 49%. Considéré comme principal paramètre d'activité, le PNB affiche ainsi une progression de plus de 42% par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

En termes de résultats, la Banque clôture le 1^{er} semestre 2026 avec un bénéfice net après impôt de plus de 27,8 milliards DA, en progression de 12,5 milliards DA (soit +82%) par rapport à celui dégagé à la même période de l'exercice écoulé (15,3 milliards DA). Ce niveau de résultat a permis à la Banque de renforcer sa solidité financière, qui se traduit par une amélioration du ratio de rendement des fonds propres. Ainsi, la rentabilité financière est en hausse de 8,8 points de pourcentage. Le taux s'établit à 16,97% au 30/06/2026 contre 9,68 % à fin juin 2025. A son tour, le rendement des actifs (ROA) s'élève à 1,65% contre 0,93% en juin 2025.

Par ailleurs, l'activité finance islamique poursuit son développement et sa croissance, au regard des résultats probants affichés en juin 2026, caractérisés notamment à travers le déploiement des guichets bancaires dont le nombre s'établit à 110, le taux de bancarisation a progressé de 14%, les dépôts clientèle ont affiché une hausse de 7% et une forte croissance des financements à l'économie qui ont atteint plus de 20 500 millions DA (+30%).

Fort de ses résultats satisfaisants en la matière et de son statut de référence dans le secteur, le CPA consacre des investissements technologiques massifs pour consolider son leadership, propulser son mode de

gouvernance au diapason des meilleurs standards internationaux et réussir ainsi le lancement des principaux projets de diversification de son offre bancaire, de la modernisation ainsi que la numérisation de ses activités. Ainsi, plus de 0,9 milliard DA a été consacré à l'investissement à fin juin 2026, portant essentiellement sur la poursuite des travaux de construction du nouveau siège social de la Banque, la modernisation de l'infrastructure télécom et monétique, ainsi que le déploiement du projet de montée de version du système Core banking Amplitude, dans le cadre du développement du système d'information.

3- Caractéristiques essentielles de l'activité

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) est une banque commerciale publique créée le 29 décembre 1966 par l'ordonnance n°66-366. Issu de la reprise de plusieurs banques étrangères présentes en Algérie. Le CPA a progressivement élargi son périmètre en intégrant dès 1967 d'autres établissements financiers et a connu plusieurs phases de restructuration, notamment avec la création de la Banque de Développement Local (BDL) en 1985.

Suite à la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit, le CPA adopte le statut d'Entreprise Publique Économique (EPE) et s'oriente vers un modèle de banque universelle. Le 7 avril 1997, il obtient son agrément du Conseil de la Monnaie et du Crédit, devenant la deuxième banque agréée en Algérie.

Fort de près de 60 ans d'histoire, le Crédit Populaire d'Algérie s'affirme comme un acteur bancaire incontournable du paysage financier national. Sa capacité à combiner banque universelle, finance islamique et transformation digitale lui confère un positionnement stratégique unique, au service des particuliers, des professionnels et du développement économique du pays. Le CPA intervient comme banque commerciale et universelle en finançant tous les segments de clientèle (Particuliers, PME/PMI- Grandes Entreprises, Professionnels, Institutionnels) et en accompagnant plusieurs secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée de l'économie nationale :

- BTPH (Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique)
- Santé et industrie pharmaceutique
- Commerce, distribution, hôtellerie et tourisme
- Médias, PME/PMI et artisanat
- Habitat, Education

Aussi, et dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à accélérer le développement économique et à renforcer la sécurité alimentaire, le CPA s'est engagé à partir de l'exercice 2026 à soutenir et à accompagner le secteur agricole en diversifiant sa gamme de produits de financement proposés à sa clientèle en lançant trois solutions de financement : CPA غلة, CPA استثمار فلاحى, CPA تيريد .

A fin juin 2026, le CPA dispose d'un maillage territorial étendu sur l'ensemble du territoire national :

- 168 agences réparties à travers le pays
- 110 guichets dédiés à la finance islamique, intégrés au réseau existant
- 03 agences spécialisées en finance islamique (conformes aux principes de la charia)
- 22 espaces digitaux facilitant l'accès aux services à distance

Parallèlement, le CPA commercialise une vaste gamme de produits et services qu'il met à la disposition de sa clientèle, à travers la finance islamique, les cartes monétiques domestiques et internationales, la gamme Easy destinée au financement des commerçants et des professionnels (secteur médical notamment), le service

Wmpay CPA (solution de paiement mobile), le service Mobile CPA accessible par internet et qui permet de réaliser des opérations bancaires (virements unitaires, consultation des soldes, commande de chèquiers).

4- Capital et actionariat

Cette partie traite des informations relatives au capital social du Crédit Populaire d'Algérie, notamment le nombre d'actions, la valeur nominale de l'action, ainsi que la part du capital flottant exprimée en valeur et en pourcentage.

4.1-Présentation de l'émetteur	Renseignement à caractère général
Dénomination sociale de l'émetteur	EPE CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE, Spa (C.P.A)
Siège social	02, boulevard Colonel AMIROUCHE, Alger
Objet social	Banque commerciale (Services : Les opérations bancaires citées aux articles 68, 69, 70, 71, 74, 75, 79, 80, 81 de la loi 23-09 portant Loi Monétaire et Bancaire (LMB))
Date de création	Ordonnance 66-366 du 29/12/1966
Numéro d'inscription au registre de commerce	16/00 - 0009292 99ب
Numéro d'identification fiscal (NIF)	099916000929234
Numéro d'identification statistique (NIS)	096716010000552

4.2-Identification	
Lieu de cotation	Bourse d'Alger
Secteur	Banque
Marché	Compartiment Principal
Code ISIN	DZ0000010078
Code valeur	CPA
Date d'introduction	21 mars 2024

4.3-Structure du Capital	
Capital social	200 000 000 000 DZD
Flottant	24,5 %
Nombre d'actions en circulation (au 30/06/2026)	49 002 125 actions
Valeur nominale	1 000 DZD

4.4-Données du marché

Prix d'introduction	2 300 DZD
Cours au 30/06/2026	2 300 DZD
Cours moyen (1 ^{er} semestre 2026)	2 190,76 DZD
Plus haut cours (1 ^{er} semestre 2026)	2 300 DZD
Plus bas cours (1 ^{er} semestre 2026)	2 044 DZD
Volume échangé (1 ^{er} semestre 2026)	663 675 actions
Capitalisation boursière au 30/06/2026	460 000 000 000 DZD

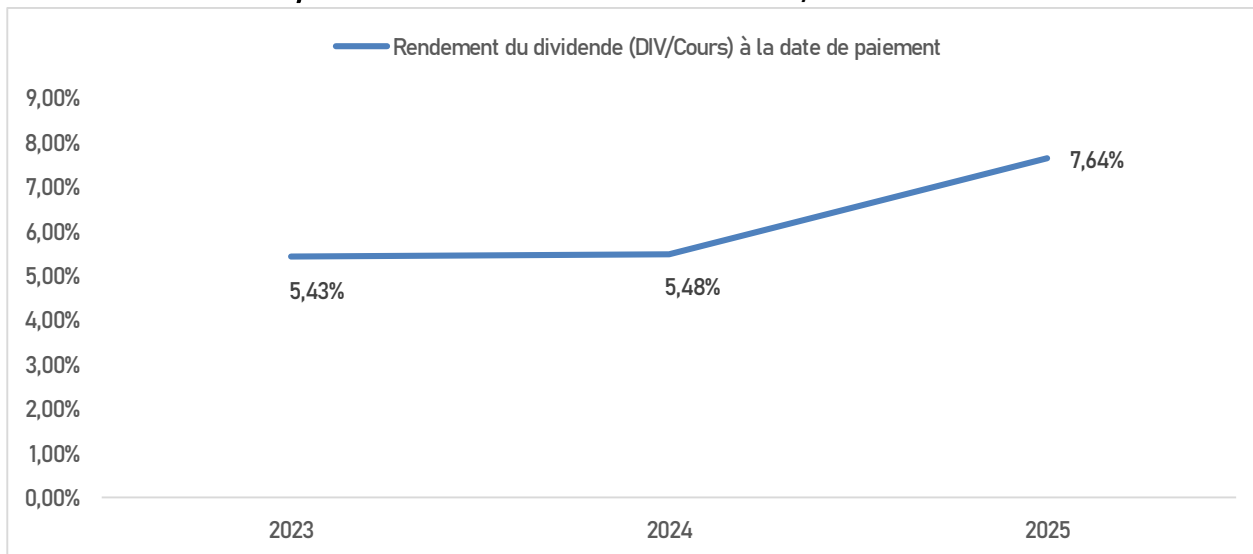
4.5-Indicateurs du Marché

4.5-Indicateurs du Marché	30/06/2025	30/06/2026
Bénéfice net	15 327 Millions DZD	27 837 Millions DZD
Cours actions	2 250 DZD	2 300 DZD
Bénéfice par action (BPA)	76,62 DZD	139,18DZD
Fonds propres	331 976 Millions DZD	355 884 Millions DZD
Fonds propres par action	1 659,8 DZD	1 779,42 DZD
Ratio (P/B)	1,35	1,29

4.6-Rendement de l'action

4.6-Rendement de l'action	2023	2024	2025
Dividende par action	125 DZD	125 DA	175 DZD
Date de paiement des Dividendes 2024 par action	01/08/2024	22/07/2025	22/07/2026
Cours à la date de paiement des dividendes	2 300 DZD	2 283 DZD	2 290 DZD
Rendement du dividende (DIV/Cours) à la date de paiement	5,43%	5,48%	7,64%

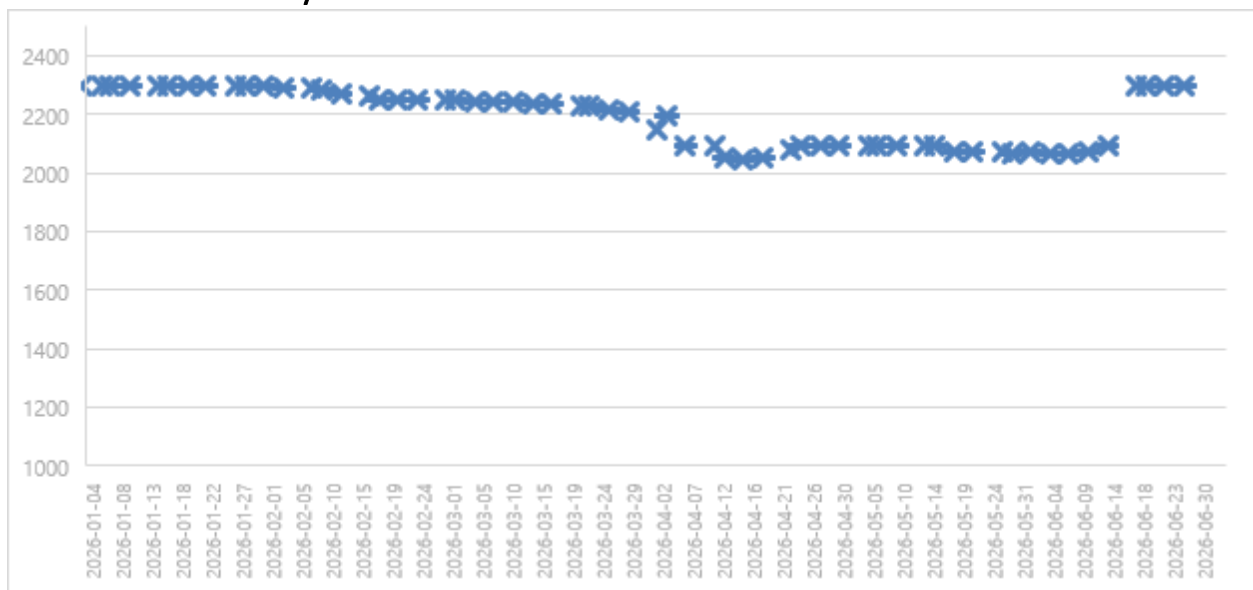
Graphe 1 : Rendement du dividende à la date de paiement



4.7- Evolution du cours de l'action CPA

Depuis le début de l'année 2026 et durant le premier semestre, le cours de l'action CPA a évolué suivant le graphique ci-après :

Graphe 2 : Evolution du cours de l'action CPA au cours du 1^{er} semestre 2026



L'action du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a poursuivi en 2026 son positionnement comme l'une des valeurs les plus suivies du marché boursier algérien.

Durant le premier semestre 2026, l'action a affiché :

- Une activité dynamique comparativement au reste du marché ;
- Des volumes d'échanges importants lors de certaines séances.

5- Prises de participation et cessions

Durant le 1^{er} semestre 2026, le Crédit Populaire d'Algérie n'a réalisé aucune prise de participation ou cession.

6- Description des principaux risques et des principales incertitudes

L'activité de la Banque est exposée à une typologie de risques diversifiés, gérés conformément aux règlements de la Banque d'Algérie notamment le Règlement 11-08 relatif au Contrôle Interne.

- Risques de Crédit, de Contrepartie et de Concentration : Risque de défaillance d'un bénéficiaire unique ou d'un groupe de contreparties liées. La Banque surveille l'exposition par secteur économique et zone géographique ;
- Risque de Liquidité : Risque d'incapacité à honorer les engagements à échéance. Le dispositif repose sur une politique de gestion de la liquidité, des limites de surveillance et des scénarios de crise (stress tests) réguliers ;
- Risque Opérationnel : Risque de perte résultant d'une inadéquation des procédures, des systèmes, du personnel ou d'événements extérieurs (incluant la fraude) ;
- Risque de Non-Conformité : Risque de sanctions ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect des dispositions législatives, réglementaires ou déontologiques ;
- Risque de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive : le dispositif mis en place repose sur des politiques et procédures validées par l'organe délibérant, appuyés par des systèmes et outils de contrôle dédiés ;
- Autres Risques Financiers (Marché, Taux, Marché, Interbancaires et de règlement) : Risque de perte notamment sur les positions de bilan et hors bilan suite aux variations des prix du marché, des taux d'intérêt ou des devises, risques liés aux opérations interbancaires (prêts/emprunts), le risque de règlement (opérations de Commerce Extérieur) et les risques liés aux moyens de paiement.

Dans ce cadre, la distribution des crédits s'opère dans le respect de la politique de prêts définie par la Banque en application des dispositions réglementaires en vigueur de la Banque d'Algérie en matière de règles prudentielles applicables aux Banques et Etablissements Financiers. Elle s'effectue, aussi, dans le cadre des textes réglementaires internes régissant les différents types de crédit. Ces textes définissent les modalités et les procédures de mise en place ainsi que les critères d'encadrement des crédits.

Dans ce cadre, la Banque veille en permanence au strict respect de la réglementation prudentielle en matière de division des risques et de solvabilité en vue d'atténuer son exposition. En effet, les déclarations effectuées régulièrement à la Banque d'Algérie permettent de relever que les limites réglementaires, fixées en la matière, sont correctement respectées.

Aussi, toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation des risque-rendement-solvabilité. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

Quant au suivi du risque de concentration par contrepartie, ce dernier s'effectue conformément à la réglementation prudentielle de la Banque d'Algérie en matière de division des risques. La Banque dispose d'un reporting qui assure le suivi et l'évaluation de la clientèle ayant bénéficié de crédits et reprend les bénéficiaires constituant des groupes d'affaires. Les informations, qui y sont contenues, permettent ainsi d'assurer la mesure

de la concentration du risque (engagements toute forme de crédits confondus) par contrepartie client et par contrepartie groupe de clients.

Évaluée sur la base de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification des risques est une constante de la politique de risque de la Banque.

En matière de division des risques :

- Le portefeuille de la Banque ne renferme pas d'engagements clientèle supérieurs à la norme requise (25% des fonds propres réglementaires) ;
- Les 2 relations dont les risques encourus excèdent 10% les fonds propres réglementaires de la Banque ne dépassent pas le seuil de huit (08) fois le montant des fonds propres réglementaires de la banque.
- Quant aux engagements nets par signature donnés au titre d'opérations d'importation, ils représentent 13,9% des fonds propres réglementaires de la Banque et restent très en dessous du seuil fixé par l'Instruction Banque d'Algérie n° 03-26 du 26 avril 2026 (ne doit dépasser cinquante pourcent (50%) les fonds propres réglementaires).

Dans le même sillage, la diversification du portefeuille engagement de la Banque constitue une préoccupation constante et fait l'objet d'un suivi régulier par la Banque. Cette politique de prudence lui a permis de diversifier son portefeuille engagements et de consolider sa présence sur des créneaux d'activité nouveaux. La discipline en matière de distribution des crédits et de gestion des risques sectoriels s'est traduite par l'absence de risque de concentration particulier.

A ce titre, la ventilation sectorielle des financements accordés par la Banque à fin juin 2026 laisse apparaître une présence renforcée en faveur du secteur de l'industrie manufacturière avec 31% du total des engagements de la Banque et 24 % pour le secteur du BTPH. Le reste concerne, essentiellement, le secteur du tourisme, des services, de l'agro-alimentaire, les particuliers

Quant aux risques de liquidité, la démarche de la Banque s'inscrit dans le cadre des normes professionnels et réglementaires. Le dispositif mis en place pour la gestion du risque de liquidité est inspiré des dispositions du règlement de la Banque d'Algérie N°11-04 du 24/05/2011 portant « identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité » et du règlement N°11/08 du 28/11/2011 relatif au Contrôle Interne des banques et établissements financiers. Ce dispositif est structuré autour des volets suivants :

- Gestion Actif-Passif (analyses trimestrielles) ;
- Suivi quotidien de la situation de trésorerie et l'analyse hebdomadaire de son évolution ;
- Réalisation des stress tests ;
- Suivi des indicateurs prudentiels et des limites internes.

Au 30/06/2026, le ratio de liquidité à court terme (LCR), qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à un mois, affiche une amélioration par rapport à l'exercice écoulé. Il s'élève à 222%, contre 213% en 2025, et demeure au-dessus du seuil minimum fixé par les exigences réglementaires en vigueur (100%).

S'agissant du coefficient des fonds propres et des ressources permanentes (NFCR), ce dernier, en dépit de sa relative stabilité, a affiché un taux au-dessus du seuil réglementaire requis de 60%. Toutefois, il s'est établi à 77,84% (76,72% en 2025).

Ces indicateurs traduisent le maintien d'un niveau élevé d'actifs liquides de haute qualité, une structure de financement équilibrée et une capacité satisfaisante de la Banque à faire face à ses engagements à court et à long terme.

Pour ce qui est de l'intervention de la Banque sur le marché interbancaire au profit d'une contrepartie, celle-ci est tributaire de l'accord du Comité de Crédit de la Direction Générale. L'exposition aux risques interbancaires est enregistrée essentiellement sur les prêts interbancaires dans le cadre de placement des excédents de trésorerie dégagés par la Banque. Les placements sont limités sur la base d'une analyse financière et de solvabilité de la contrepartie banque.

En ce qui concerne le risque de règlement, principalement lié au Commerce Extérieur, ce risque est jugé faible. Pour les opérations y afférentes, principalement les crédits documentaires, qui sont couverts au titre des autorisations de crédit ou provisionnées par la clientèle, le risque de règlement ou de dépassement de la limite de règlement demeure faible et les éventuels différentiels de change sont pratiquement maîtrisés.

Les appels de règlement des garanties sont traités conformément aux conditions de retenues sur le texte de la garantie et aux règlements y afférents. Les opérations de garanties internationales sont parfaitement encadrées par les conditions fixées dans le texte même des garanties, qui permettent de couvrir la Banque du risque de règlement ou tout dépassement éventuel. Aussi, la Banque poursuit la surveillance de son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen d'un dispositif reposant notamment sur les analyses Actif-Passif (ALM), le calcul régulier des indicateurs de duration et de sensibilité du portefeuille des valeurs du Trésor ainsi que la réalisation périodique de stress tests.

Dans le même contexte, la surveillance du risque de change repose sur le suivi permanent des positions de change, le contrôle des opérations en devises, l'analyse des gains et pertes de change ainsi que la vérification des traitements comptables et des cours de change appliqués aux principales opérations. Au 30 juin 2026, l'exposition de la Banque au titre du risque de marché est nulle. En conséquence, aucune exigence en fonds propres n'est requise au titre du risque de marché.

La Banque s'appuie sur une cartographie dynamique qui identifie les risques par processus métier. Cet outil permet de corréliser les incidents opérationnels aux dispositifs de contrôle afin d'ajuster les plans de mitigation en temps réel. La surveillance est renforcée par des reportings transverses entre les structures de contrôle (Risques, Conformité et Audit) pour maximiser les synergies.

Cette cartographie constitue un outil essentiel de pilotage des risques opérationnels, en conformité avec les exigences réglementaires et les bonnes pratiques internationales. Un total de 321 risques recensés couvre l'ensemble des 180 processus identifiés et formalisés, répartis sur 32 domaines et 6 familles d'activités. Au 30/06/2026, 90 reportings de contrôle permanent ont été analysés, représentant 1 167 480 points de contrôle réalisés sur l'ensemble du réseau d'exploitation.

En matière de risque de non-conformité, la Banque à travers son organisation assure la veille législative et réglementaire en informant de manière régulière les structures de la Banque sur les évolutions en la matière et d'en analyser leurs impacts sur l'activité bancaire. A fin juin 2026, douze (12) notes de conformité ont été diffusées et trente-quatre (34) projets de textes et procédures réglementaires internes ont fait l'objet d'examen relatifs notamment à la fonction crédits, des valeurs mobilières, de la monétique, la finance islamique et de la ressource humaine.

Aussi, la banque a poursuivi, durant le 1^{er} semestre 2026, le renforcement de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LAB-FT-FPADM). Les principales actions menées ont porté sur le développement du Système d'Informations et du Système de filtrage et de profilage de la Banque, la formalisation de certaines procédures régissant notamment le dispositif de cartographie des risques BA-FT-FPADM, les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle (KYC), la surveillance des transactions et de déclaration de soupçon, les

modalités et procédures de communication avec les correspondants étrangers, les mesures de gel et/ou saisies des avoirs, le traitement des relations à haut risque ainsi que l'accentuation des actions de formation LAB-FT-FPADM.

7- Performances financières

Cette partie traite des principaux indicateurs d'activité et de résultats affichés par la Banque au titre du 1^{er} semestre 2026.

7.1-Analyse de l'activité

					U: million DA
Désignation	Juin 2022	Juin 2023	Juin 2024	Juin 2025	juin 2026
Crédits directs	1 389 775	1 431 267	1 437 883	1 247 901	1 304 418
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	177 378	177 233	209 919	209 139	224 336
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	254 104	247 704	350 503	392 722	399 341
Engagements de financement d'ordre de la clientèle	250 221	61 203	55 442	48 030	98 128
Emplois de marché	737 296	748 031	820 390	828 095	957 845
Emplois de trésorerie (capitaux moyens)	43 650	49 207	62 185	76 970	53 609
Opérations de refinancement (capitaux moyens)	230 509	247 994	247 995	44 875	0
Total Prises de participations (en bruts)	17 908	23 258	24 136	24 086	2 489
Echanges extérieurs (en millions USD)	1 773	1 636	2 008	2 166	2 426
Ressources Dinars	1 615 727	1 886 235	1 869 140	1 794 281	1 921 717
Dépôts Devises	318 467	181 390	172 545	215 314	251 747

7.2-Ventilation du chiffre d'affaires par activité

					U: million DA
Ventilation du chiffre d'affaires par activité	Jun 2022	Jun 2023	Jun 2024	Jun 2025	juin 2026
Activité de crédits	34 773	36 541	30 245	35 535	34 872
Activité du marché de capitaux	13 849	14 770	17137	18 028	19 991
Activité du commerce extérieur	1 406	1 264	1686	1 972	1 469
Autres activités de prestations de services	725	954	937	1 008	1 146
Activités avec les institutions financières	702	1 163	1057	1 028	1 170
Activité Monétique	259	285	292	437	512
Activité finance islamique	4	11	72	247	451
Activité de marché monétaire	134	130	220	332	224
Activité filiales et participations	25	2	3	5	6
Chiffre d'affaires hors résultat de change	51 877	55 120	51 649	58 592	59 841
Gain de change	4 130	2	1 329	6	2 315
Total Chiffre d'affaires	56 006	55 122	52 978	58 599	62 156

7.3-Rentabilité

					U million DA
Désignation	Jun 2022	Jun 2023	Jun 2024	Jun 2025	jun 2026
Résultat Opérationnel	37 188	33 007	33 716	33 803	47 862
Résultat net	20 277	15 589	15 253	15 327	27 837
Marge opérationnelle (%)	66,40	59,88	63,64	57,69	77,0
Coefficient d'exploitation					
hors amortissements (%)	25,20	29,52	28,50	28,27	17,89
y compris amortissements (%)	27,07	31,46	30,20	29,68	19,31
Résultat net / Produits bancaires (%)	36,21	28,28	28,79	26,16	44,79
Commissions / Charges de fonctionnement					
hors amortissements (%)	26,07	33,30	40,39	36,64	46,03
y compris amortissements (%)	24,27	31,25	38,12	34,90	42,64
Produits bancaires (millions DA)	56 006	55 122	52 978	58 599	62 156
dont : intérêts perçus sur crédits clientèle	33 268	35 076	28 956	34 151	33 219
commissions perçues	2 443	3 247	3 881	3 501	3 941
Charges bancaires (millions DA)	18 819	22 116	19 263	24 796	14 293
dont intérêts servis clientèle	14 306	14 194	14 437	14 939	13 341
Produit Net Bancaire (millions DA)	37 188	33 007	33 716	33 803	47 862

7.4-Solvabilité et situation financière

					U: million DA
Désignation	Jun 2022	Jun 2023	Jun 2024	Jun 2025	Jun 2026
Crédits clientèle	1 389 755	1 431 267	1 437 883	1 247 901	1 304 418
Emplois de marché (solde fin de période)	737 296	748 031	820 390	828 095	957 845
Emplois de trésorerie (capitaux moyens)	43 650	49 207	62 185	76 970	53 609
Prise de participations	17 908	23 258	24 136	24 086	24 289
Immobilisations corporelles	16 874	17 414	18 508	19 757	21 404
Immobilisations incorporelles	622	467	607	1 063	994
Dépenses de fonctionnement	9 372	9 745	9 609	9 555	8 562
Ressources Dinars	1 615 727	1 886 235	1 869 140	1 794 281	1 921 717
Ressources devises	318 467	181 390	172 545	215 314	251 747
Opérations de refinancement (capitaux moyens)	230 509	247 994	247 995	44 875	0
Fonds propres	293 116	314 826	322 007	331 976	355 884
Investissements	687	887	596	878	980
Rentabilité financière (%)	14,86	12,63	9,94	9,68	16,97
Rendement des actifs (%)	0,62	0,55	0,42	0,93	1,65
Résultat net / Capital (%) (*)	42,20	38,90	7,60	7,70	13,92
Ratio de liquidité (LCR) (%)	174,90	134,10	216,00	167,00	222,00
Coefficient des fonds propres et des ressources permanentes (%) (NFCR)	68,94	57,43	79,18	75,86	77,84

8- Changement de méthode d'élaboration et des présentations des états financiers

Au cours du 1^{er} semestre 2026, aucun changement n'a été enregistré sur les méthodes d'élaboration et des présentations des états financiers, par rapport à l'exercice 2025.

9- Partie relative aux franchissements de seuils

Concernant le franchissement de seuil de 5 % au sens de l'article 69 de la loi 23-09 (Loi Monétaire et Bancaire) et conformément au registre des actionnaires transmis par Algérie Clearing au 30/06/2026, aucun actionnaire ne franchit ce seuil.

10- Partie relative aux opérations d'animation du titre

- Liquidité des actions : En application des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du CPA tenue en date du 24/02/2025 ayant autorisé la Banque à opérer sur ses propres actions et conformément à la résolution N°4 de son Conseil d'Administration réunie en date du 15/03/2025, le CPA a signé avec l'IOB intervenant un contrat de rachat de ses propres actions.

Ce contrat a pour objet de définir les modalités d'intervention de l'Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB-intervenant) en vue de réguler le cours des actions CPA.

L'intervention dans le cadre de ce contrat depuis sa mise en œuvre en date du 13 mai 2025 au 12 mai 2026 a enregistré un volume de 830 911 actions acquises par le CPA pour un montant de 1 901 150 625 DA.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2026 a autorisé la Banque à opérer en bourse sur ses propres actions en vue d'en réguler le cours et à mettre en place un contrat de rachat de ses propres actions cotées en bourse.

-Politique de dividende : Dans le cadre de sa politique de distribution des dividendes, la Banque assure :

- La distribution régulière depuis l'introduction ;
- L'ajustement du cours observé lors du passage ex-dividende ;
- Le positionnement du titre comme valeur de rendement.

1-Actionnnariat

1- Actionnaire majoritaire	Ministère des Finances
% Capital détenu	75,5 %
2-Actionnaire Minoritaire	Personnes physiques et morales (publiques/privées)
% Capital Flottant grand Public	24,5 %

2-Structure de l'actionnariat au 30/06/2026

Nombre d'actionnaires	36 592
Actionnaires Individuel (Personne physique) en nombre	35 819 (98 %)
Actionnaires Personne Morale et Institutionnel en nombre	773 (2 %)
% Capital flottant détenu par actionnaires personnes physiques	60 %
% Capital flottant détenu par personnes Morales et institutions	40 %